

2023-06-29-04 : Désignation d'un représentant suppléant au sein du syndicat d'eau de l'Anjou

L'an deux mille vingt trois, le vingt neuf juin à 20 heures 30, en application des articles L.5211-2 et L. 5211-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), s'est réuni le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes des Vallées du Haut-Anjou, sous la Présidence de Monsieur Etienne Glémot, Président.

Département de Maine-et-Loire

Arrondissement de Segré-en-Anjou-Bleu

**Étaient présents :**

Valérie AVENEL, Marie-Ange FOUCHEREAU, Jean PAGIS, Sébastien DROCHON, Diana LEPRON, Dominique MENARD, Françoise PASSELANDE, Yamina RIOU, Vincent PETIT, Pascal CRUBLEAU, Arnaud FREULON, David GEORGET, Etienne GLÉMOT, Vincent VIGNAIS, Muriel NOIROT, Nooruddine MUHAMMAD, Christelle BURON, Benoit ERMINE, Véronique LANGLAIS, Maryline LÉZÉ, Marc-Antoine DRIANCOURT, Estelle DESNOES, Michel POMMOT, Rachel SANTENAC, Michel THÉPAUT, Brigitte OLIGNON, Virginie GUICHARD, Jean-Pierre BOISNEAU, Joël ESNAULT, Christelle LAHAYE, Annick HODÉE, Jean-Marie JOURDAN, Michel BOURCIER, Jean-Pierre BRU, Mireille POILANE

**Étaient excusés :**

Frédérique LEHON, Isabelle CHARRAUD, Alain BOURRIER, Marie-Hélène LEOST, Jacques BONHOMMET, Pierre-Pascal BIGOT, Guy CHESNEAU, Patrice TROISPOILS, Pascal CHEVROLLIER, Marie-Claude HAMARD, Emmanuel CHARLES, Catherine BELLANGER-LAMARCHE, Juanita FOUCHER, Liliane LANDEAU, Florence MARTIN, Jean-Marc COTTIER

**Pouvoirs :**

Jacques BONHOMMET donne pouvoir à Valérie AVENEL, Pierre-Pascal BIGOT donne pouvoir à Marie-Ange FOUCHEREAU, Guy CHESNEAU donne pouvoir à Jean PAGIS, Patrice TROISPOILS donne pouvoir à Yamina RIOU, Pascal CHEVROLLIER donne pouvoir à Vincent VIGNAIS, Marie-Claude HAMARD donne pouvoir à Nooruddine MUHAMMAD, Emmanuel CHARLES donne pouvoir à Virginie GUICHARD, Catherine BELLANGER-LAMARCHE donne pouvoir à Annick HODÉE

**Secrétaire de séance :** Pascal CRUBLEAU

|                                     |
|-------------------------------------|
| Membres en exercice :50             |
| Membres présents :35                |
| Pouvoirs :8                         |
| Quorum :26                          |
| Votants :43                         |
| Votes pour :43                      |
| Votes contre :0                     |
| Abstention :0                       |
| Date de convocation :<br>23/06/2023 |
| Date d'affichage:<br>07/07/2023     |

Accusé de réception en préfecture  
049-200071868-20230629-2023-06-26-04-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2023  
Date de réception préfecture : 07/07/2023

**LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,**

**SUR** proposition du Président ;

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** les statuts de la Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou ;

**VU** les statuts du syndicat d'eau de l'Anjou ;

**VU** la démission de M. Mathieu Bénard de son mandat de conseiller municipal de la commune de Saint-Augustin-des-Bois en date du 24 mars 2023 ;

**VU** la proposition de la commune de Saint-Augustin-des-Bois, de voir M. David Nirefois désigné comme représentant suppléant de la CCVHA au sein du comité syndical du SEA ;

**VU** l'axe 4 du Projet de Territoire « Renouveler la gouvernance et poursuivre l'ouverture aux acteurs du territoire » ;

**VU** l'engagement de la labellisation Lucie 26000 « Mettre en place une gouvernance responsable »

**CONSIDERANT** que suite à la démission de M. Mathieu Bénard de son mandat de conseiller municipal de la commune de Saint-Augustin-des-Bois il apparaît nécessaire de désigner un nouveau représentant suppléant au sein du comité syndical du syndicat d'eau de l'Anjou ;

**ENTENDU** l'exposé de Monsieur GLÉMOT, rapporteur,

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, à l'unanimité, décide :**

- **De désigner M. David Nirefois en tant que représentant suppléant de la CCVHA au sein du comité syndical du syndicat d'eau de l'Anjou en remplacement de Matthieu Bénard ;**
- **D'autoriser le Président ou son représentant à signer tout document utile à l'application de la présente délibération.**

Pour extrait conforme au registre

Fait et délibéré en séance  
le 29 juin 2023  
au Lion d'Angers,

Etienne Glémot

Pascal Crubleau

Secrétaire de Séance

Accusé de réception en préfecture  
049120629-2023-06-26-04-DE  
Date de télétransmission : 07/07/2023  
Date de réception préfecture : 07/07/2023